



Grandes cultures

N°11

05/04/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Thibaud DESCHAMPS
Arvalis Institut du végétal
T.DESCHAMPS@arvalisinstitutduvegetal.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON
Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs,
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grandes cultures
ALPC N°X du J/M/2016 »*



Edition **Poitou-Charentes**

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix gratuitement en cliquant sur :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : F1-G3,
- **Charançon de la tige du colza** : fin du vol,
- **Charançon des siliques** : quelques captures,
- **Meligèthes** : présence généralisée,
- **Pucerons cendrés** : à surveiller,
- **Sclérotinia** : 7/8 kits pétales positifs.

Céréales à paille

- **Stade** : de 1 N à 3 N pour les blés et majoritairement à 1 à 2 N pour les orges d'hiver,
- **Septoriose et Rouille brune** : progression significative, atteinte des seuils dans plusieurs secteurs mais forte hétérogénéité selon la situation géographique, évaluer le risque pour ne pas intervenir trop tôt,
- **Rouille jaune** : surveiller en particulier les variétés sensibles,
- **Helminthosporiose, rhynchosporiose et rouille sur orge** : progression significative, à surveiller.

Pois

- **Ascochytose et bactériose** : présentes sur pois d'hiver, à surveiller,
- **Sitones et Thrips** : à surveiller.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement
L'encadré en page 8 et la note nationale sur les abeilles accessible par le lien

Nombre de parcelles	Colza	Blés	Orge	Protéagineux
Créées	50	51	13	8
Observées	26	24	8	5

• Stades phénologiques et état des cultures

Les stades des parcelles du réseau s'échelonnent de F1 à G3, plus de la moitié sont jaunes car en pleine floraison F2 (nombreuses fleurs ouvertes, hampe principale fleurie au 2/3, ramifications secondaires en début floraison). L'hétérogénéité intra-parcellaire perturbe l'évaluation du stade. Pour une meilleure estimation du stade de la parcelle, il est nécessaire de compter le nombre de plante par stade atteint de l'échantillon de plantes observées.

Nous avons toujours des signalements de développement difficile de colza avec larves d'altises en Vienne et dans les Charentes.

• Charançon de la tige du colza

Seulement un piège (parmi les 4 renseignés) enregistre encore des captures : 5 individus dans une parcelle au stade F2 à Savigny-Levescault (86). Depuis 2 semaines les captures sont en nette régression et le vol semble arriver à sa fin. Par ailleurs, les conditions climatiques maussades annoncées en fin de semaine sont défavorables aux vols de charançons.

L'outil d'aide à la décision proPlant Expert (consultable sur le site de Terres Inovia) indique pour :

- Cognac : le vol est réalisé à 100 % et des pontes sont possibles.
- Niort : le vol est actuellement évalué à 93 %.
- Poitiers : Le pourcentage de vol réalisé est de 73 %.

Pour ces 3 stations, l'outil signale des pontes possibles dans les jours à venir

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tiges tendres et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif du risque : n'est pas déterminé, mais c'est le dépôt des œufs dans les tiges engendrant de graves déformations de ces dernières qui est responsable de la nuisibilité.

Evaluation du risque : excepté le département de la Vienne où quelques captures seraient encore possibles, le vol semble arriver à sa fin. Par ailleurs, la période de risque étant dépassée dans la majorité des situations, **le risque lié à ce charançon est devenu faible.**

Par contre dans la Vienne la vigilance reste de rigueur notamment pour **les colzas chétifs** et handicapés par d'autres facteurs (infestation de larves de grosses altises et « reprise de végétation en dents de scies »). Il convient de surveiller les pièges jaunes attentivement (dans les parcelles où le risque n'a pas été pris en compte) dans la mesure où le vol n'est actuellement pas terminé dans ce département (selon proPlant Expert).

S'il est nécessaire de prendre en compte le risque charançon de la tige dans les prochains jours, il faudra être vigilant sur la présence de colza ou d'adventices en fleur et donc l'activité potentielle d'abeilles dans ces parcelles à protéger.

• Melligèthes

Ils sont présents dans pratiquement toutes les parcelles. Leur activité est observée sur les plantes mais à faible intensité. Le nombre de melligèthes par plante est généralement en dessous de 3 individus. Seules 2 parcelles en Vienne, qui sont au stade F2, ont atteint 6 et 10 individus par plante.

Période de risque : de D1 (début allongement de la tige) à F1 (premières fleurs ouvertes).

Seuil indicatif du risque : il est déterminé selon l'état et le stade du peuplement,

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégigèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 mégigèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégigèthe par plante	2 à 3 mégigèthes par plante

Evaluation du risque : le risque est globalement faible car, dans la majorité des situations, le colza est hors période de risque et la présence de fleurs limite les impacts sur les boutons (si la population de mégigèthes reste raisonnable). En floraison, les mégigèthes, pour leur alimentation, en se déplaçant d'une fleur à l'autre participe également à la pollinisation.

• Charançon des siliques

Ils sont capturés dans seulement 3 pièges (1,2 et 5 individus) parmi les 6 observés et ils ne sont pas encore observés sur les plantes des 17 parcelles notées.

Généralement, ils sont détectés en premier en bordure de parcelle.

Période de risque : de G1-G2 (chute des premiers pétales et formation des premières siliques) à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif du risque : la nuisibilité directe est faible mais une interaction forte avec les cécidomyies peut provoquer des éclatements de siliques responsables de dégâts pouvant être significatifs. C'est en contrôlant ce charançon que l'impact des cécidomyies peut être maîtrisé. **Le seuil retenu est de 1 charançon pour deux plantes.**

Evaluation du risque : le risque est actuellement faible, car très peu d'insectes sont observés et seulement 20 % des parcelles du réseau sont en période de risque. Les conditions climatiques annoncées sont favorables à une progression rapide des stades : il faut rester vigilant surtout au retour de journées ensoleillées et peu venteuses.

• Pucerons cendrés

Ils ne sont pas relevés dans les parcelles du réseau cette semaine. Cependant, quelques parcelles avec colonies de pucerons sont signalées (dans le Thouarsais, le sud Charente-Maritime et Vienne), dont une parcelle avec 2 colonies par m².

Période de risque : de la reprise de végétation jusqu'au stade G4.

Seuil indicatif du risque : 2 colonies par m². Rappel : les infestations progressent généralement depuis les bordures vers l'intérieur des parcelles.

Evaluation du risque : le risque est faible actuellement car peu de pucerons cendrés sont observés pour le moment. La remontée des températures cette semaine est propice à leur développement. **Rester vigilant sur l'évolution des populations au retour de températures plus chaudes.**

• Scérotinia

Le pourcentage de fleurs contaminées en début floraison constitue un indicateur prévisionnel du risque sclérotinia. Cet indicateur est estimé grâce au kit pétales qui peut être réalisé dès le stade F1.

7 kits pétales sur les 8 remontés, pour la période du 30 mars au 5 avril, sont positifs avec plus de 30 % de fleurs contaminées : de 30 à 100 % de pollution.

Période de risque : à partir de la chute des pétales jusqu'à la fin de la floraison.

Risque de nuisibilité : très variable (de faible à fort) en fonction des conditions climatiques et de période de contamination étant donné que la protection est préventive.

Evaluation du risque : le niveau de risque parcellaire peut être évalué selon :

- les indicateurs de pétales contaminés (le kit pétales),
- le nombre de cultures sensibles dans la rotation,
- les attaques des années antérieures sur la parcelle,
- les conditions climatiques humides au mois de mars favorables à la germination des sclérotés.

Le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : une humidité relative de plus de 90 % dans le couvert durant 3 jours pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10°C. Les conditions climatiques actuelles et annoncées sont idéales en températures et les pluies éparses aident à coller les pétales sur les feuilles augmentant le risque de contamination des pétales vers la plante.

Une contamination au stade G1 peut entraîner un développement de la maladie sur tige principale impactant fortement le rendement.

• **Autres maladies**

Une attaque de mycospherela est signalée dans une parcelle dans le Gatinais (79) et une autre avec de l'alternaria (à confirmer) est signalée dans le Thouarsais. Ces maladies seront à considérer lors de l'évaluation du risque lié au sclérotinia.

Blés d'hiver

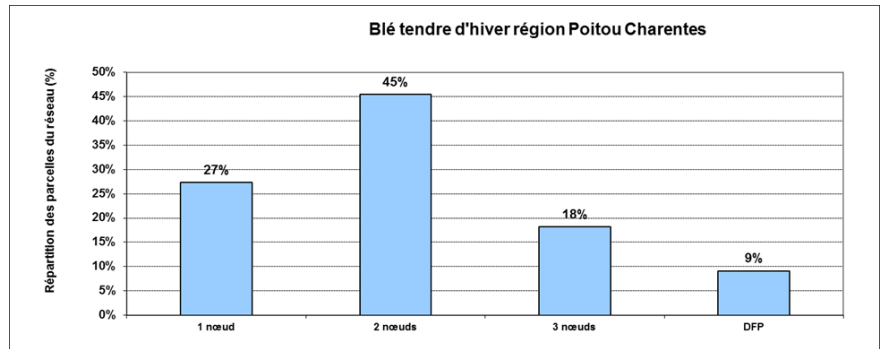
• Stades phénologiques

Les blés tendres sont entre les stades 2 à 3 nœuds (N). Les parcelles les plus avancées sont à Dernière feuille Pointante (DFP).

2 parcelles de blé dur suivies, 2 à 3 nœuds.

• Rouille jaune

La maladie n'a pas été observée dans le réseau. A noter que la plupart des variétés du réseau sont tolérantes à moyennement sensibles. Cependant, cette maladie a été signalée en région avec très peu de parcelles concernées et que sur des variétés sensibles dont le risque a été pris en considération dans la plus part des cas. Elle est encore signalée en Charente-Maritime sur variété Hywin.



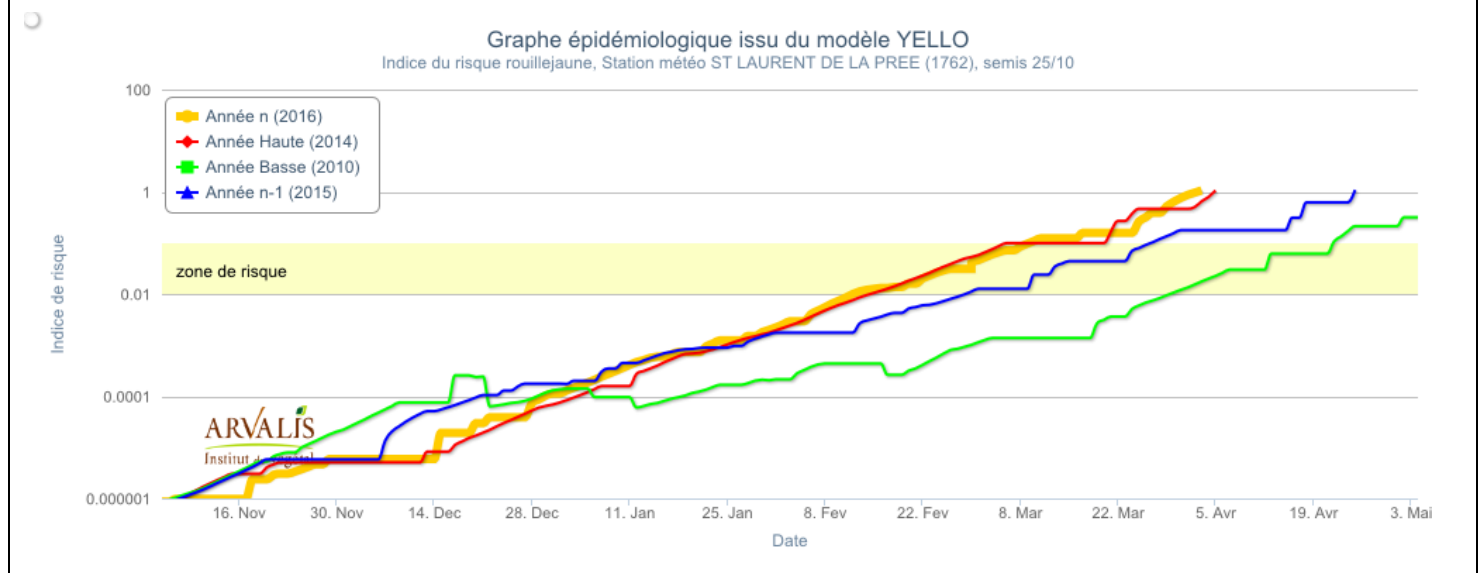
Période de risque :

- A partir d'« épi 1cm » : uniquement en présence de foyer actif de rouille jaune (pustules pulvérulentes),
- A partir du stade « 1 nœud » : dès l'apparition des premières pustules, mêmes rares.

Les variétés résistantes (classe de sensibilité 8 et 9) ne justifient pas de protection. Cette maladie peut être gérée dans la plupart des cas avec les mêmes moyens utilisés contre la septoriose.

Evaluation du risque : le modèle Yello indique toujours un risque élevé, proche du niveau de l'an dernier ou de l'année de référence haute. Le risque continue d'augmenter. Quelle que soit la date de semis, pour une variété sensible, la zone de risque calculée par le modèle est atteinte ou franchie pour les semis précoces. **Maintenir la vigilance dans les parcelles à risque :** variétés très sensibles sur blés.

Prévision du risque Rouille Jaune par le modèle YELLO : Situation de Saint Laurent de La Prée – semis 25/10 – variété sensible



• Rouille brune

Présente dans différents secteurs de Poitou-Charentes notamment sur les variétés sensibles. 8 parcelles du réseau sont sensibles à cette maladie :

- 2 parcelles à 1N (hors période de nuisibilité) : symptômes observés dans une parcelle

- 3 parcelles non protégées ayant passé le stade 2N : aucune présence de symptôme sur l'une des 3 dernières feuilles

- 3 parcelles protégées ayant dépassé le stade 2N : 2 parcelles ont déjà atteint le seuil de traitement, présence de rouille brune sur au moins l'une des 3 dernières feuilles. L'autre parcelle ne présente pas de rouille brune mais a atteint le seuil septoriose.

Période de risque : à partir de 2 nœuds : dès l'apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

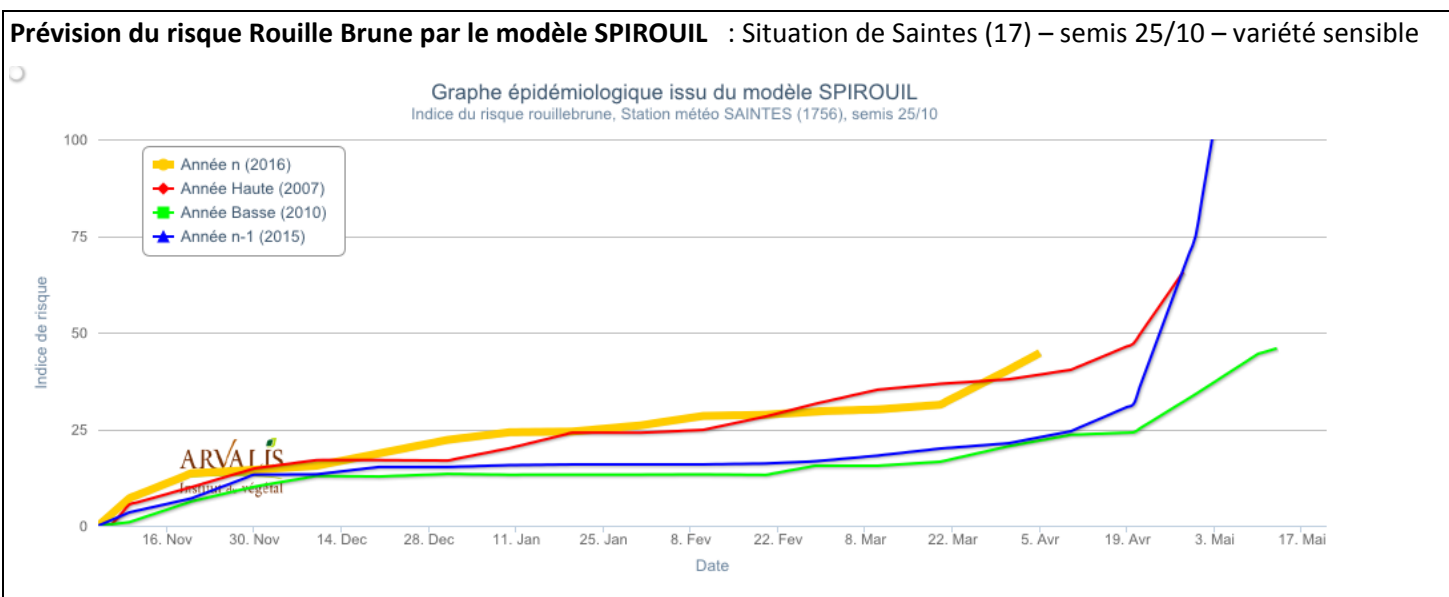
Evaluation du risque : l'indice de risque prédit par le modèle épidémiologique (SPIROUIL) donne un risque élevé, souvent proche de l'année de référence haute comme 2007, et continue de progresser.

La plupart des blés sont entrés dans la période de risque et certaines parcelles de variétés sensibles peuvent atteindre le seuil de nuisibilité.

D'autres parcelles plus tardives, à 1N, peuvent présenter des traces de rouille brune mais il n'est pas nécessaire de contrôler la maladie avant 2N.

Les variétés tolérantes ne nécessitent pas de protection.

Les conditions sont favorables à la maladie sur variétés sensibles. Surveillez la rouille brune pour les parcelles particulièrement exposées (variétés sensibles, secteur précoce, bordure maritime, ...).



• Septoriose :

Parmi les parcelles du réseau :

- 7 parcelles ont déjà reçu une protection maladies,
- 6 parcelles ne se trouvent pas dans la période de risque (avant 2N)
- Sur les 13 parcelles restantes 12 parcelles ont passé le stade 2N :

Quelle que soit la sensibilité des variétés, aucune parcelle du réseau n'a atteint le seuil de risque.

Parcelles dépassant 2N % de feuilles du moment observées avec symptômes septoriose			
Nbre de parcelles	F1	F2	F3
Variétés sensibles	0%	0%	36%
Variétés peu sensibles	0%	6%	41%

Période de risque : à partir du stade 2 nœuds, en l'absence de maladie du pied et d'oïdium, si présence de septoriose sur la feuille F4 définitive (= F2 déployée à 2 nœuds ou la F3 déployée au stade dernière feuille pointante)

- Variétés sensibles : si plus de 20% des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20).
- Variétés peu sensibles : si plus de 50% des feuilles F4 définitives présentent des symptômes.

Evaluation du risque : La plupart des blés se trouve dans la période de sensibilité.

Le modèle de prévision du risque septoriose montre une évolution significative cette semaine.

- Situations précoces et semis intermédiaires de la bordure maritime : risque fort à modéré,
- Semis intermédiaires Vienne et Deux-Sèvres) : risque est faible à modéré,
- Semis tardifs : risque faible.

Le risque est fort sur la bordure maritime et faible dans l'Est de la région où les blés sont moins avancés. De plus les observations montrent que les seuils ne sont pas atteints pour bon nombre de parcelles de la bordure atlantique.

Sur un même secteur, les stades peuvent varier d'une parcelle à l'autre et d'une variété à l'autre (de 1 à DFP), sans forcément atteindre le seuil de risque. **Attention :** la décision de la protection ne doit pas concerner toutes les variétés car même sur la bordure maritime certaines variétés n'ont pas atteint le seuil de nuisibilité (parcelles à 1N, septoriose non montée). Il est donc essentiel de bien observer le stade et la présence de la maladie pour bien évaluer le risque et éviter une intervention trop précoce.

Les conditions climatiques sont très favorables à la progression de la maladie. Evaluer le risque.

Prévision du risque sur quelques situations en Poitou-Charentes : sorties du modèle septoriose :

Station Météo	AREZZO			PAKITO		
	10/10/2015	25/10/2015	10/11/2015	10/10/2015	25/10/2015	10/11/2015
Département 16	CHALAIS -RIOUX-MARTIN	Risque fort	Risque modéré	Risque faible	Risque fort	Risque modéré
	RUFFEC	Risque fort	Risque faible	Risque faible	Risque fort	Risque faible
Département 17	SAINTE	Risque fort	Risque fort	Risque fort	Risque fort	Risque faible
	ST LAURENT DE LA PREE	Risque fort	Risque fort	Risque fort	Risque fort	Risque faible
Département 79	THOUARS	Risque fort	Risque modéré	Risque fort	Risque modéré	Risque faible
	NIORT SOUCHE	Risque fort	Risque modéré	Risque fort	Risque modéré	Risque faible
Département 86	POITIERS -BIARD	Risque faible	Risque faible	Risque faible	Risque faible	Risque faible
	MONTMORILLON	Risque modéré	Risque faible	Risque faible	Risque modéré	Risque faible

 Risque faible  Risque modéré  Risque fort

Ce tableau s'appuie sur des prédictions calculées par le modèle septoriose ARVALIS – Institut du végétal.

Date du calcul : 05/04/2016

• Piétin verse

Il a été noté dans 14 parcelles du réseau et observé seulement dans la moitié de ces parcelles. 5 parcelles présentent moins de 5% de pieds touchés et 2 parcelles ont entre 10 et 15% de pieds touchés.

Période et seuil indicatif de risque : Afin de déterminer s'il y a risque ou non sur vos parcelles, consultez la grille de risque agronomique du BSV-GC-PC-2016-3. Les variétés ayant une note GEVES de sensibilité au piétin verse supérieure ou égale à 5 présentent un risque faible. Pour les autres variétés, le risque sera variable selon les paramètres de la grille.

Evaluation du risque : Le bilan de l'indice de risque au stade E1cm montre que le risque climatique est faible à moyen. Dans les parcelles à risque, l'efficacité optimale pour gérer le risque piétin verse est obtenue entre épi 1cm et 1 nœud. En parcelle à risque, le piétin verse peut être géré seulement pour les parcelles les plus tardives n'ayant pas dépassé 1 N.

Au-delà du stade 2 nœuds (voir 1 nœud pour certains cas), toute intervention contre cette maladie est inutile, car le recouvrement par les feuilles ne permet plus d'atteindre la tige.

• Piétin échaudage :

Il est signalé plusieurs cas d'attaques en parcelles plus particulièrement en Charente-Maritime.

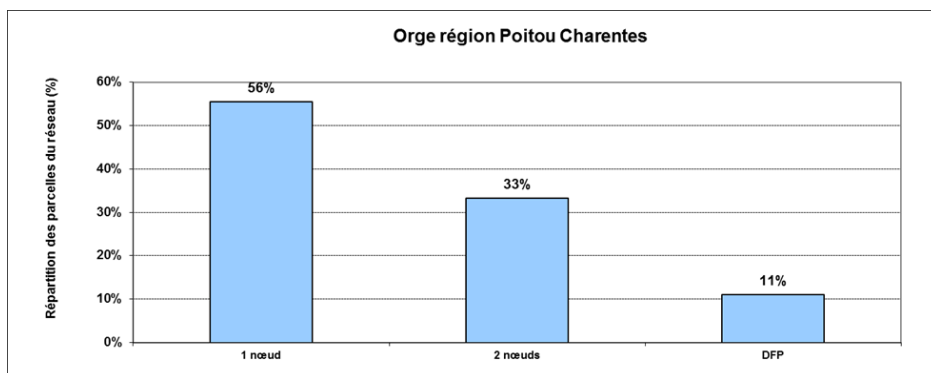
• JNO et Mosaïques :

La présence d'attaques de JNO ou de mosaïques est toujours signalée dans quelques parcelles en Poitou-Charentes.

Orge d'hiver

• Stades phénologiques

Les orges sont moins en avance que les blés sur le réseau d'observation. Elles sont Stade entre 1N et 2N, DFP pour la parcelle la plus avancée.



• Rhynchosporiose

Sur les 9 parcelles, 5 ont déjà reçues une protection contre les maladies.

Sur les parcelles non protégées, la maladie n'a été observée que dans une parcelle sur F3 uniquement. Sur les parcelles protégées, la maladie est observée sur F3 dans 3 parcelles.

Période et seuil de risque : du stade « 1 nœud » au stade « sortie des barbes » :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1mm depuis le stade « 1 nœud »
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1mm depuis le stade « 1 nœud »

Comptabiliser ensemble les tâches de rhynchosporiose et d'helminthosporiose dès le stade « 1 nœud ». Si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25% (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

Evaluation du risque : la plupart des orges d'hiver ont passé le stade 1N et se trouvent maintenant dans la période de risque. Attention, le délai d'incubation de la maladie est très long, de l'ordre de 30 jours. La maladie peut donc déjà être présente sans que les symptômes ne soient visibles.

Évaluez le risque sur vos parcelles en observant et en vous référant au seuil.

• Helminthosporiose

Sur les 9 parcelles, 5 ont déjà reçues une protection contre les maladies.

Sur les 3 parcelles non protégées, la maladie est observée dans 2 parcelles sur F3 uniquement et dans une parcelle sur F1. Sur les parcelles protégées, la maladie est observée dans quasiment toutes les parcelles.

Période et seuil de risque : du stade « 1 nœud » au stade « gaine éclatée » :

- Variétés sensibles : Plus de 10% des feuilles atteintes
- Variétés moyennement et peu sensibles : Plus de 25% des feuilles atteintes

Comptabiliser ensemble les tâches de rynchosporiose et d'helminthosporiose dès le stade « 1 nœud ». Si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25% (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

Evaluation du risque : la plupart des orges d'hiver ont passé le stade 1N et se trouvent maintenant dans la période de risque. La maladie est fréquemment observée et atteint le seuil de risque dans plusieurs parcelles.

Surveillez l'évolution de la maladie et évaluez le risque par l'observation.

• Rouille naine

Sur les 9 parcelles, 5 ont déjà reçues une protection contre les maladies. Sur les 3 parcelles non protégées, la maladie est observée dans une parcelle sur F3. Pas observée dans les autres parcelles.

Hors réseau sa présence a été signalée, notamment dans la Vienne.,

Période et seuil de risque : du stade « 1 nœud » au stade « gaine éclatée » :

- Variétés sensibles : Plus de 10% des feuilles atteintes
- Variétés moyennement et peu sensibles : Plus de 50% des feuilles atteintes.

Cette maladie apparaît généralement à la fin de la montaison pour les variétés sensibles et mérite dans ce cas d'être prise en compte dans le choix de la protection ultérieure si nécessaire.

Evaluation du risque : La plupart des orges d'hiver ont passé le stade 1N et se trouvent maintenant dans la période de risque. La maladie reste peu présente mais pourrait se développer sur variétés sensibles avec l'augmentation des températures.

Pois protéagineux

• Stades phénologiques et état des cultures

Le pois d'hiver observé est au stade 8-9 feuilles. Les parcelles pois de printemps observées sont entre 4 et 6 feuilles, alors que d'autres sont en cours de levée.

• Thrips du lin et des céréales

La présence de thrips n'a pas été observée cette semaine.

Période de risque : s'étend de la levée au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif du risque : il est atteint lorsqu'on dénombre en moyenne 1 thrips par plante sur un comptage de 10 plantes par parcelle.

Toutefois, le thrips même en grand nombre n'engendre de dégâts importants que si les pois ont une levée lente, liée notamment à de mauvaises conditions climatiques, telles que des températures froides par exemple.

Remarque : il n'a jamais été observé de dégâts de thrips sur les pois d'hiver.

Pour faciliter le dénombrement des thrips, vous pouvez utiliser la méthode du sac en plastique : prélever une dizaine de plantes dans la parcelle au hasard, enlever la terre des racines, puis mettre les plantes dans un sac en plastique qui sera laissé quelques heures au soleil. Compter alors les insectes, et diviser le nombre par 10 pour obtenir la moyenne du nombre d'insectes/pied.

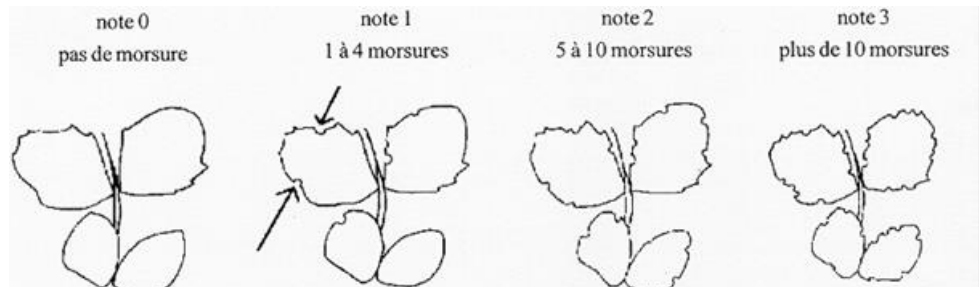
Evaluation du risque : les parcelles de pois de printemps sont dans la période de risque : elles doivent faire l'objet d'une **surveillance attentive de la présence de thrips**.

• Sitones du pois

La présence de sitones a été observée sur deux parcelles de pois de printemps, avec une moyenne de 5 morsures par plante. Ce type d'attaque est aussi signalé dans quelques parcelles récemment levées.

Période de risque : s'étend de la levée au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif du risque : il est atteint lorsqu'on dénombre 5 à 10 encoches par plante sur les premières feuilles.



Evaluation du risque : les parcelles de pois de printemps ont atteint la période de risque : elles doivent faire l'objet d'une **surveillance attentive de la présence de sitones**.

• Ascochytose

Cette maladie est observée sur la parcelle de pois d'hiver, sur la moitié inférieure des plantes. Elle est également signalée (en dehors du réseau) à des intensités très variables d'une parcelle à l'autre.

Période de risque : les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement
- Sur le pois de printemps, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.

Evaluation du risque : la maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante. De plus, l'hiver doux et humide que nous avons connu a été propice à l'installation précoce de maladies dans certaines parcelles, d'autres cependant présentent peu de symptômes. Le risque est très variable d'une parcelle à l'autre, il est **généralement moyen à fort**.

Il est donc important de réaliser un diagnostic précis de votre parcelle de pois d'hiver : le risque devient important lorsque la majorité des plantes sont atteintes, et que les conditions humides associées à des averses sont annoncées.

Les averses annoncées en fin de semaine pourraient être favorables au développement de la maladie ; les parcelles de pois d'hiver doivent faire l'objet d'une surveillance attentive du développement de la maladie.

- **Bactériose du pois** (*Pseudomonas syringae*)

La présence de la maladie a été observée sur 1 parcelle de pois d'hiver. Elle est également signalée en dehors du réseau.

Période de risque : le pois d'hiver est particulièrement exposé à la bactériose ; les symptômes s'observent à l'occasion de gelées survenant après une période douce et pluvieuse, entre février et avril, à partir du stade 5-6 feuilles.

Evaluation du risque : la présence importante de la maladie cette année pourrait être expliquée par l'arrivée de gelées tardives sur des pois faiblement endurcis et très développés. Le risque sur pois d'hiver est **généralement moyen à fort et il n'existe pas à ce jour de solution pour cette maladie.**



Bulletin co-rédigé par : FREDON Poitou-Charentes, Terres Inovia et ARVALIS-Institut du végétal.

Partenaires observateurs des réseaux : **Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du végétal, Bellanné SA, CA17, CA79, CA86, CAVAC Villejésus, Coop La Tricherie, Coop Matha, Coop Matha, Ets FERRU, Ets LAMY, Ets PIVETEAU, FDCETA 17, FREDON Poitou-Charentes, Lycée Xavier BERNARD, NEOLIS, SCA Sèvre et Belle, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terres Inovia, Terrena Poitou, VSN Négoce.**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine- Limousin - Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "